

PIA 4 - FRANCE 2030 RÉGIONALISÉ - PROJETS D'AVENIR

FILIÈRES

APPEL À PROJETS

Opérateur



Forme

Subvention (75%)
Avance récupérable (25%)

Intensité

Jusqu'à 50%

Date limite

Jusqu'à épuisement des fonds

Ce dispositif du plan France 2030 régionalisé vise à développer l'innovation sous toutes ses formes en région Centre Val de Loire. Il s'inscrit en pleine cohérence avec les objectifs des différents schémas régionaux.

Les porteurs de projets éligibles au titre de l'action sont notamment les PME de la région. Cependant toutes les entreprises quelles que soient leurs tailles peuvent déposer un projet.

Les projets soutenus devront être porteurs de fortes perspectives d'activité et d'emploi industriel. Ils devront démontrer un apport concret et déterminant à une filière stratégique régionale ou à sa structuration et démontrer une réelle prise en compte de la transition énergétique et du développement durable

Le dispositif apportera une aide financière, sous forme d'un mix subvention et avance récupérable, comprise entre 200k€ et 5M€.

Contact

Anne-Sophie JEUSSELIN
Directrice de bureau - Tours
07-77-84-30-66
asjeusselin@abfdecisions.fr